

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 6 mars 2017 à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :

M. Daniel Lussier, maire.
M. Mauro Lando, conseiller n° 1 ;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2 ;
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;
M. Daniel Laplante, conseiller n°4 ;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5.

Est absent :

M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière ;
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h, 00 M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2017-03-026

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2017-03-027

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
6 FÉVRIER 2017**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 6 février 2017 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2017-03-028

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU
6 MARS 2017**

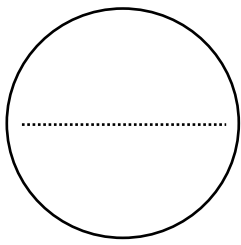
M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 6 mars 2017. Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de février 2017 soient acceptés au montant de **19 324,27 \$** et que les comptes à payer au 6 mars 2017 soient acceptés au montant de **68 012,05 \$**.

ADOPTÉE

rés : 2017-03-029

**DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE LA
RURALITÉ - HALTE AGROTOUTURISTIQUE**

Attendu que le conseil municipal de Saint-Patrice-de-Sherrington souhaite faire connaître et reconnaître sa région comme un fleuron québécois de l'agroalimentaire en réalisant son projet de développer une halte agrotouristique ;



Attendu que cette halte agrotouristique serait située à l'emplacement de l'ancienne caserne municipale sur la rue Saint-Patrice ;

Attendu que le conseil municipal souhaite déposer une demande d'aide financière au fonds de la ruralité à la MRC des Jardins-de-Napierville pour ce projet ;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement de déposer une demande d'aide financière au fonds de la ruralité (enveloppe régionale de l'année 2017) à la MRC des Jardins-de-Napierville pour le projet de développement d'une halte agrotouristique et de nommer M^e Raffaella Di Stasio, signataire de la demande, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.

ADOPTÉE

rés : 2017-03-030

CARAVANE DES CULTURES JEUDI DE 16 À 19 h

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'accepter la poursuite du projet de la Caravane des Cultures sur le territoire de Saint-Patrice-de-Sherrington en permettant l'accès de celle-ci à l'emplacement de l'ancienne caserne sur la rue Saint-Patrice tous les jeudis de la saison de 16 h à 19 h.

ADOPTÉE

rés : 2017-03-031

ENTENTE DE GESTION ENTRE LE CAMP YOUHOU ET LA MUNICIPALITÉ – ACCEPTATION ET NOMINATION DES SIGNATAIRES

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement :

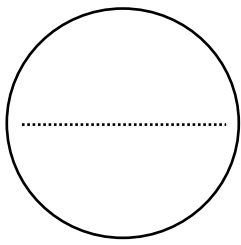
- d'accepter l'offre de gestion du camp de jour de Sherrington soumise par *Le Camp Youhou !* pour la saison estivale 2017 et à cette fin, de lui en déléguer la gestion ;
- d'autoriser M^e Raffaella Di Stasio à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, l'entente de gestion n^o G.C.J.-2017-03-06 entre *Le Camp Youhou !* et la municipalité en collaboration avec la le Comité des loisirs de Saint-Édouard ;
- de soutenir financièrement les inscriptions des parents sherringtonnois au camp de jour pour la saison estivale 2017 de la manière suivante :
 - À l'achat d'au moins 4 semaines (et moins de 9 semaines) la municipalité offre une somme forfaitaire de 50 \$/enfant sherringtonnois pour la saison ;
 - À l'achat de 9 semaines (saison complète) la municipalité offre une somme forfaitaire de 100 \$/enfant sherringtonnois pour la saison.

ADOPTÉE

rés : 2017-03-032

OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT ET DE DÉGLAÇAGE – AO-2017-0001 – ADJUDICATION DU CONTRAT

Considérant l'appel d'offres n^o AO-2017-0001 relatif aux opérations de déneigement et de déglacage ;



Considérant les résultats lors de l'ouverture des soumissions :

Soumissionnaires	Montant taxes incluses incluant pour chaque option l'année supplémentaire optionnelle	Rang final
Les Entreprises Cambec inc.	Option A : 1 145 400,00 \$ Option B : 1 862 440,01 \$	3
M. Potvin Excavation	Option A : 351 823,50 \$ Option B : 717 719,72 \$	2
Les Excavations Saint-Patrice ltée	Option A : 406 537,75 \$ Option B : 669 608,05 \$	1

Considérant la recommandation du comité d'analyse de la conformité des soumissions pour l'option B ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement :

- d'adjuger le contrat pour les opérations de déneigements et de déglacage découlant de l'appel d'offres n° AO -2017 -0001 aux *Excavations Saint-Patrice ltée* selon l'option B, pour une période de quatre (4) ans à compter du 1^{er} octobre 2017 jusqu'au 30 septembre 2021, pour un montant de 465 915,58 \$, plus taxes ;
- de se réserver le droit de prolonger ledit contrat pour une période d'une (1) année supplémentaire consécutive aux quatre précédentes de l'option B, pour un montant de 116 478,90 \$, plus taxes, puisque sa soumission est la plus basse et conforme.

ADOPTÉE

rés : 2017-03-033

PAVAGE D'UN TRONÇON DU RANG SAINT-FRANÇOIS – AO-2017-0002 – ADJUDICATION DU CONTRAT

Considérant l'appel d'offres n° AO-2017-0002 concernant le pavage d'un tronçon du rang Saint-François ;

Considérant les résultats lors de l'ouverture des soumissions :

Soumissionnaires	Montant avec taxes	Rang final
Les Entreprises Canbec inc.	220 716,86 \$	11
Réal Chenail Transport inc.	234 327,72 \$	12
MSA Infrastructure Inc.	157 716,85 \$	4
Construction Techroc inc	194 389,20 \$	10
Pavage Axion Inc.	159 637,66 \$	5
Eurovia Qc construction inc.	153 760,57 \$	3
Pavage Maska	171 683,47 \$	9
Sintra inc.	148 970,81 \$	2
Construction Bau-Val inc.	167 454,66 \$	7
Les pavages Céka inc.	163 168,27 \$	6
Les Pavages Chenail inc.	148 234,42 \$	1
Pavage MCM	171 531,20 \$	8
Ali Excavation inc.	163 209,31 \$	-

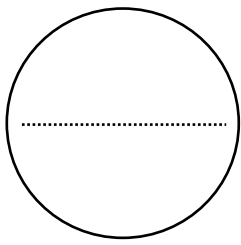
Considérant la recommandation du comité d'analyse de la conformité des soumissions ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'adjuger le contrat pour le pavage d'un tronçon du rang Saint-François découlant de l'appel d'offres n° AO-2017-0002 aux *Pavages Chenail inc.*, pour un montant de 148 234,42 \$, taxes incluses, puisque sa soumission est la plus basse et conforme.

ADOPTÉE

SEL DE DÉGLACAGE – RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES DE LA MRCDES JARDIN-DE-NAPIERVILLE

Ce point est reporté à une séance subséquente.



rés : 2017-03-034

**PROJET DE RÉFECTION DU TERRAIN DE BALLEES –
ADJUDICATION DU CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR L’ACHAT ET
INSTALLATION DE CLÔTURES**

Attendu que les élus municipaux souhaitent procéder à la réfection du terrain de balles municipal ;

Considérant le projet présenté au conseil par le comité de travail (*ref : DAC 2017-0001*) ;

Attendu qu » une demande de prix a été faite auprès de deux fournisseurs : Clôture P.J.L et Clôture des Patriotes ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d’accepter l’offre de Clôture P.J.L datée du 2 février 2017 (200 pieds de clôture, 21 poteaux de coin et de la soudure et l’usage d’un chariot élévateur) selon les dessins de la municipalité et de lui adjuger le contrat de gré à gré pour l’achat et l’installation de clôtures pour un montant de 9 300 \$, plus taxes, incluant une garantie pour l’installation de cinq (5) ans.

ADOPTÉE

rés : 2017-03-035

**PROJET DE RÉFECTION DU TERRAIN DE BALLEES –
ADJUDICATION DU CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR LA
CONSTRUCTION D’UNE NOUVELLE CABANE DES COMPTEURS**

Attendu que les élus municipaux souhaitent procéder au remplacement de la cabane des compteurs au terrain de balles ;

Considérant le projet présenté au conseil par le comité de travail (*ref : DAC 2017-0001*) et l’option A, A.2 ;

Attendu qu » une demande de prix a été faite auprès de six fournisseurs : Rénovaion P. Surprenant, Construction & Rénovation Philippe Beaudin inc., Gestion & Const. Tétreault, Cabanon Québécois JMP, Cabanon Fontaine et Cabanon Concept ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d’accepter l’offre de Construction & Rénovation Philippe Beaudin inc. datée du 1^{er} mars 2017 selon les besoins soumis par la municipalité et de lui adjuger le contrat de gré à gré pour la construction d’une nouvelle cabane des compteurs pour un montant de 6 254,44 \$, plus taxes.

ADOPTÉE

rés : 2017-03-036

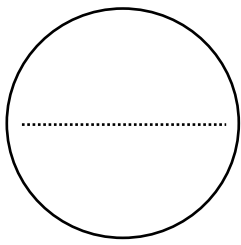
**PROJET DE REMPLACEMENT DE L’ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE
ET D’ACHAT ET D’INSTALLATION D’ENSEIGNES MUNICIPALES
– ADJUDICATION D’UN MANDAT DE GESTION DE PROJET**

Attendu que les élus souhaitent embellir la communauté et harmoniser les enseignes au village ;

Attendu que les élus souhaitent se prémunir d’une nouvelle enseigne électronique qui répond mieux aux besoins des citoyens ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d’accepter l’offre *Gestion et Communication Girard-Roy inc.* datée du 2 mars 2017 selon les besoins et l’échéance des livrables soumis par la municipalité et de lui adjuger le contrat de gré à gré pour la gestion de projet pour la conception et l’installation d’enseignes municipales et pour le remplacement de l’enseigne électronique pour un montant de 1 020 \$, plus taxes.

ADOPTÉ



RAPPORT DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE FÉVRIER 2017

Durant le mois de janvier 2017, l'Inspecteur de la municipalité n'a délivré aucun permis.

1	nouvelle construction
2	Rénovations ou modifications
0	bâtiments accessoires
0	clôture et haie
0	installations sanitaires
0	captage d'eau
0	agrandissement
1	démolition
0	piscine
0	lotissement

RAPPORT DES INTERVENTIONS DE FÉVRIER 2017

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Intervention Premier Répondant	7
Entretien d'équipe	4
Inspection Vad	4
Accident de la route	1
Entraide	3
Préventions résidentielles	0
Alarme Incendie	1
Équipe de garde	4
Assistance à la police	0
Appel Incendie	1
Bénévolat	2
Formation	2
Garde interne	0

rés : 2017-03-037

DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA PETITE SALLE – CLUB DE BASEBALL DE SHERRINGTON

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'accepter la demande de gratuité de la petite salle du Centre Louis-Georges Lamoureux datée du 6 mars 2017 pour la rencontre du conseil d'administration du Club de Baseball Sherrington qui se tiendra le 14 mars prochain à 19 h.

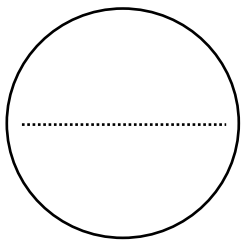
ADOPTÉE

rés : 2017-03-038

25^E ÉDITION DES JEUX DES ÂNÉS FADOQ RÉGION RIVE-SUD-SUROIT – DEMANDE DE PARTENARIAT ;

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'accepter la demande de partenariat pour la tenue de la 25^e édition des jeux des aînés FADOQ région Rive-Sud-Suroit du 1^{er} au 17 mai 2017 et pour l'événement soulignant les 25 ans des jeux des aînés ainsi que le 45^e anniversaire de la création de la FADOQ, le 17 juin 2017 et ce, pour un montant de 150 \$ et parce que le budget des dons le permet.

ADOPTÉE



rés : 2017-03-039

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Jean Dumouchel demande si un drain sera prévu dans le projet de réfection du terrain de balles.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 36 sur une proposition de Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier,
Maire

M^c Raffaëlle Di Stasio,
Directrice générale & Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 6 mars 2017.